

## Le retour de la dépouille de Tshisekedi reporté sine die

@rib News, 06/03/2017 &ndash; Source AFPLe retour en République démocratique du Congo de la dépouille de l'opposant historique congolais Étienne Tshisekedi, décédé le 1er février à Bruxelles, a été reporté sine die. Le corps de M. Tshisekedi, président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et du "Rassemblement" devait être transporté le 11 mars en RDC, selon un précédent programme de la famille.

"Nous avons annulé la date du 11 parce que nous ne sommes plus pour le site de la Gombe", quartier huppé du nord de Kinshasa, où devait reposer le corps du défunt, a déclaré à l'AFP Mgr Gérard Mulumba, frère de M. Tshisekedi. "Nous avons pris cette décision à mon retour de la Belgique car l'ensemble du parti [UDPS] est contre cet endroit" et "nous nous alignons sur le point de vue du parti, nous allons négocier [avec les autorités] pour un autre endroit", a-t-il expliqué. Une réunion est projetée ce mercredi, selon le ministre provincial de l'Intérieur Emmanuel Akwety. Depuis quelques jours, les autorités de la ville province de Kinshasa ont lancé les travaux d'aménagement du site où devrait être enterré l'opposant, dans le cimetière désaffecté de la Gombe, réservé aux grandes personnalités du pays. Les militants de l'UDPS ne veulent pas de ce lieu et exigent que leur chef soit enterré au siège de son parti à Limete, l'un des quartiers de Kinshasa, où ils veulent ériger un mausolée. "Il faut trouver un modus vivendi. C'est simplement d'obtenir une autorisation d'enterrer notre leader au siège du parti, en attendant des jours meilleurs où on pourra lui ériger un mausolée digne de lui, digne de sa carrière politique", a dit à l'AFP Félix Tshisekedi, fils de l'opposant défunt. Interrogé par l'AFP, M. Akwety a déclaré que "les autorités de la ville de Kinshasa [n'étaient] pas saisies d'une demande d'arrêt des travaux au cimetière de la Gombe". Le décès de M. Tshisekedi, puis les tergiversations autour du retour de sa dépouille ainsi que les marchandages des postes ont bloqué l'application de l'accord de cogestion du pays conclu le 31 décembre sous l'égide de l'épiscopat congolais. Ce compromis vise à faire sortir la RDC de la crise née du maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001, dont le mandat a échoué le 20 décembre et à qui la Constitution interdit de se représenter. M. Tshisekedi avait quitté la RDC pour des soins médicaux en Belgique après avoir été désigné président du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA), l'organe chargé du suivi dudit accord. Son corps est toujours dans un funérarium de Bruxelles.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});